

DEPARTEMENT
DU RHONE

ARRONDISSEMENT
DE LYON

CANTON
DE SAINT-GENIS-LAVAL

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE SAINT-GENIS-LAVAL

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres	
Art L2121-2 code des collectivités territoriales :	33

ADMINISTRATION GENERALE

**COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS 2013-041
À 2013-057**

Délibération : **07.2013.051**

Transmis en préfecture le :

4 juillet 2013

Séance du : 2 juillet 2013

Compte-rendu affiché le 5 juillet 2013

**Date de convocation
du Conseil Municipal : 25 juin 2013**

**Nombre des Conseillers Municipaux
en exercice au jour de la séance : 33**

Président : Monsieur CRIMIER

Secrétaire élu : Monsieur Guillaume COUALLIER

Membres présents à la séance :

Roland CRIMIER, Brigitte FERRERO, Jean-Christian DARNE, Marylène MILLET, Pierre ZACHARIE, Jean-Paul CLEMENT, Odette BONTOUX, Alain GONDET, Yves DELAGOUTTE, Mohamed GUOUGUENI, Denis LAFAURE, Marie-Paule GAY, François VURPAS (à partir du point 4), Bernadette VIVES, Michel MONNET, Yves GAVAULT, Agnès JAGET, Isabelle PICHERIT (à partir du point 4), Fabienne TIRTIAUX, Marie MICHAUD, Guillaume COUALLIER, Étienne FILLOT, Alain PANTAZIAN, Gilles PEREYRON, Catherine ALBERT-PERROT, Corinne PRINCE, Thierry MONNET, Lucienne DAUTREY

Membres absents excusés à la séance :

Dominique DUBET, Maryse JOBERT-FIORE, Marie-Pierre MOREL, Yves MOLINA, Christian ARNOUX

Pouvoirs :

Dominique DUBET à Fabienne TIRTIAUX, Maryse JOBERT-FIORE à Yves DELAGOUTTE, Marie-Pierre MOREL à Brigitte FERRERO, Christian ARNOUX à Etienne FILLOT

Membres absents à la séance :

RAPPORTEUR : Monsieur Roland CRIMIER

NUMERO D'ORDRE	TITRE	OBJET
2013-041	Marché n° 11/13 Téléphonie mobile Avenant n° 2	Avenant de prolongation du délai d'exécution du marché en cours relatif à la téléphonie mobile du 1 ^{er} mai 2013 au 16 juillet 2013 dans l'attente du début d'exécution du nouveau marché actuellement en cours de procédure.
2013-042	Marché n° 12/33/02 Réhabilitation des Gymnases Mouton : agrément d'un sous-traitant	Dans le cadre des travaux de réaménagement des gymnases Mouton, le lot 2 'terrassément - gros œuvre' a été attribué à l'entreprise Bazin pour un montant de 246 098.06 € HT par délibération du 20 décembre 2012. A ce jour, l'entreprise Bazin propose un sous-traitant pour les missions de dallage, carrelages et faïences pour un montant de 50 302.74 euros HT, représentant 20% du montant du marché initial. Il s'agit de l'entreprise Tradisol - 10 impasse du Château rouge 69 530 BRIGNAIS
2013-043	Fourniture et pose de signalétique de bâtiments	Afin de rendre visible son patrimoine immobilier, la Ville a lancé une consultation de type procédure adaptée relative à la fourniture et à la pose de signalétique de bâtiments. Quatre candidats ont remis une offre et à l'issue de l'analyse, la Ville a décidé de retenir la société ADZO comme attributaire du marché. Il s'agit d'un marché à bon de commande
2013-044	Animations VVV Vacances d'hiver et printemps	Attribution de la part Ville, suite à la présentation en Comité Local des bilans des animations effectuées lors des vacances d'hiver et de printemps. Les projets concernent la Maison de Quartier des Collonges et le Centre Social et Culturel des Barolles. Montant total : 4 350 €
2013-045	Marché 13/14 Feux d'artifice	Attribution du marché relatif aux feux d'artifice (notamment celui du 13 juillet) à la Société Imagine RUGGIERI pour une durée d'un an reconductible pour 6 500 €.
2013-046	Marché 11/62 Maintenance des horodateurs Avenant 1	Par décision du 16 décembre 2011 le marché de maintenance des 9 horodateurs de la Ville a été attribué à la société Vinci Park pour un montant de 4 410.00 euros par an. Un horodateur supplémentaire a été installé sur le parking visiteur de la Mairie, il y a lieu de le rajouter au marché de maintenance. La plus-value s'élève à 500 € HT soit 11,34 % du marché global .
2013-047	Marché n° 13/15 Remplacement d'une aire de jeux sur le secteur des Barolles	En raison de la vétusté de l'aire de jeux présente dans le secteur des Barolles, une consultation a été lancée pour son remplacement. Le groupement HUSSON INTERNATIONAL a été, à l'issue de l'analyse, désigné comme attributaire de ce marché pour un montant de 24 882.90 € HT
2013-048	La convention de mise à disposition du local 6 chemin de la Mouche au profit de l'association ACOLADE	L'association ACOLADE a sollicité la Ville pour une mise à disposition de la maison située 6 chemin de la Mouche à Saint-Genis-Laval dans le but de développer son service d'accompagnement aux jeunes enfants et adolescents pour le retour dans leur famille suite à des placements judiciaires. Aussi la Ville a signé une convention d'utilisation et de mise à disposition des locaux selon un loyer trimestriel de 1 657.50 euros pour une durée de un an à compter du 1 ^{er} mars 2013.

NUMERO D'ORDRE	TITRE	OBJET
2013-049	Décision d'ester en justice devant le Tribunal Correctionnel dans le cadre de la défense des intérêts de la Commune contre Madame MUNTZ	Décision d'ester en justice devant le tribunal Correctionnel en faisant adresser à Madame MUNTZ une citation directe afin de voir expulser les caravanes implantées sur sa parcelle et la suppression du chalet édifié sans autorisation.
2013-050	Décision d'ester en justice devant le Tribunal Administratif dans le cadre de la défense des intérêts de la Commune contre Monsieur VENAILLE	Décision de défendre les intérêts de la Commune devant le tribunal Administratif contre Monsieur VENAILLE suite à sa demande d'annulation de l'arrêté du Maire du 11 juin 2012 portant permis de construire délivré à la SCI FLORISA.
2013-051	Avenant n°1 au marché n°12/37 relatif à la signalétique du quartier des Barolles	Avenant n°1 au marché relatif à la signalétique du quartier des Barolles confiant à la société Polymobyl la mission complémentaire d'assistance à la rédaction du CCTP de la future consultation de fabrication et de pose de cette signalétique et à la prolongation du délai du marché initial de 6 mois à savoir jusqu'au 6 décembre 2013 pour la réalisation de cette mission complémentaire.
2013-052	Marché n°13/17 Remplacement des stores du groupe scolaire Paul Frantz	La Ville décide de conclure avec la société Ecochard Girard le marché n°13/17 relatif au remplacement des stores du groupe scolaire Paul Frantz pour un montant de 62 524 € HT.
2013-054	Marché n°10/34 Reconstruction de l'orgue pour l'église Avenant n°1 et prolongation	Par délibération 09-2010-055 du 27 septembre 2010, la Ville attribuait la reconstruction de l'orgue à la manufacture Quoirin pour un montant de 299 581.95 € HT. Lors des travaux il a été décidé d'une part d'intégrer 4 jeux supplémentaires car la pose de ces jeux après finition n'est pas conseillée pour l'instrument et engendrerait un surcoût, et d'autre part, de retirer l'escalier en colimaçon proposé par la manufacture Quoirin en raison des contraintes qu'il imposait (réduction d'une allée de circulation et encombrement trop important). L'avenant ainsi prévu s'élève à 16 340 € HT, le plan de financement original avec l'association des Amis de l'Orgue est ainsi modifié. Il convient en conséquence de signer un avenant à la convention de mécénat. Enfin, l'escalier étant remplacé par une commande à un tiers, il est nécessaire de prolonger les délais d'exécution de six mois soit jusqu'au 18 février 2014.
2013-055	Marché 10/34 Reconstruction d'un orgue pour l'église paroissiale : Agrément d'un sous-traitant	Par délibération 09-2010-055 du 27 septembre 2010, le marché 10/34 relatif à la reconstruction de l'orgue de l'église a été attribué à la manufacture Quoirin pour un montant de 299 581.95 euros HT. La fabrication et la pose des parties métalliques pour l'escalier, la passerelle et le garde corps, ainsi qu'un habillage bois en sous face de la plate forme de l'instrument ont été confiés à la serrurerie Vivier pour un montant de 9 902 euros HT. NB : ce montant est bien intégré à la convention de mécénat avec l'association des Amis de l'Orgue.
2013-056	Acte modificatif de la régie d'avances pour les chantiers jeunes	Considérant que les chantiers jeunes fonctionnent de manière plus importante durant la période estivale, il convient d'augmenter temporairement le montant maximum de l'avance consentie au régisseur pour les mois de juillet-août.

NUMERO D'ORDRE	TITRE	OBJET
2013-057	Avenant de prolongation du marché 08/16 Location, acquisition et maintenance de 6 photocopieurs	Le marché n°08/16 relatif à la location, l'acquisition et la maintenance de 6 photocopieurs arrive à son terme le 15 juin 2013. La Ville de Saint-Genis-Laval relance un nouveau marché réunissant l'ensemble des photocopieurs de la Ville en une seule procédure qui sera mise en œuvre pour un début d'exécution en juillet 2014. Aussi un avenant de prolongation du marché relatif à 6 photocopieurs est conclu jusqu'au 13 juillet 2014.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Roland CRIMIER ,
Invité à se prononcer et après en avoir délibéré,

LE CONSEIL PREND ACTE

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au registre les membres présents,
Pour Extrait Certifié Conforme,

Le Maire,

